



AGRITEST84
Une expérience grandeur nature



APPEL A CANDIDATURE : TEST D'ACTIVITÉ AGRICOLE A LAPALUD (84, Vaucluse)



Le nouveau logo du Grand Avignon



LE TEST D'ACTIVITÉ AGRICOLE AU SEIN D'AGRITEST 84

Le porteur de projet accueilli sur les terres sera en test d'activité agricole au sein du dispositif AGRITEST 84.

Le dispositif de test agricole AGRITEST 84 est composé de quatre partenaires : **CFPPA Provence Ventoux, Chambre d'Agriculture de Vaucluse, Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) Mosaïque et ADEAR 84.**

Le test d'activité agricole s'inscrit dans un **parcours d'installation progressive** et permet de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grande nature, sur une durée limitée de un an renouvelable deux fois.

Au cours du test, la personne porteuse de projet bénéficie : d'un **accompagnement global de son projet, de tutorat paysan, de suivi technique.**

Par le biais d'un **Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE)** passé avec la CAE Mosaïque, le dispositif AGRITEST84 permet de tester une activité agricole avec un statut d'entrepreneur à l'essai. Mosaïque assure un hébergement juridique de l'activité et un suivi comptable et administratif. La personne en test peut donc se concentrer sur la production et la vente.

La **mise à disposition du foncier se fait dans le cadre d'un commodat**, c'est-à-dire un prêt, sans contrepartie aucune, établi pour une durée d'une année, et reconduit si le test dure 2 ou 3 ans. **La mise à disposition du matériel** peut faire l'objet d'une demande de contrepartie (financière, entraide, ...selon le souhait de l'accueillant.e qui met les moyens de production à disposition).

Une convention multipartenariale entre le propriétaire foncier, le dispositif AGRITEST84 et la personne en test est rédigée dans l'objectif de fixer les termes de mise à disposition du foncier, du matériel agricole et des éléments bâtis. Le test ne peut commencer que lorsque cette convention a été signée.

Pour plus de renseignement sur le test d'activité

<http://agritest84.cfppadevacluse.fr/> ou <https://reneta.fr/Le-test-d-activite-agricole>

Comment candidater ? Contactez AGRITEST 84 : contact@adear84.fr

avec « AGRITEST84 » en objet de votre mail.

CONTEXTE ET CONTENU DE LA PROPOSITION

<p>Le dispositif de test d'activité</p>	<p>Le test d'activité agricole a pour objectif de faciliter l'installation :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ En facilitant l'accès au foncier et au matériel grâce à la mise à disposition proposée par l'accueillant✓ En limitant les investissements✓ En allégeant les démarches administratives et comptables liées à la création et la gestion d'une activité agricole✓ En proposant un accompagnement global (suivi du projet, suivi technique et tutorat paysan)✓ En permettant aux porteurs de projet de valider / réorienter / abandonner le projet d'installation <p>Cependant :</p> <ul style="list-style-type: none">x L'entrée en test est validée suite à la présentation de votre projet lors d'une commission d'admissionx Des investissements peuvent être nécessaires de la part de la personne en test pour compléter l'équipement proposé par l'accueillantx Il faut compter plusieurs mois entre le moment où vous manifestez votre intérêt et le moment où le test démarre car il y a un ensemble de décisions à prendre et un cadre à définir impliquant plusieurs personnes / structures
<p>Contexte de la proposition - Description de la ferme</p>	<p>La ferme a été créée il y a 35 ans par l'ancien associé de l'accueillant. Depuis que celui-ci a pris sa retraite en 2019, l'accueillant travaille avec deux salariées.</p> <p>L'accueillant souhaite depuis plusieurs années trouver un.e ou plusieurs associé.es afin que tout le travail accompli ne se perde pas, que les ateliers déjà en place perdurent et éventuellement que de nouveaux ateliers puissent être développés (maraîchage, transformation fromagère, ...).</p> <p>Selon l'accueillant, la ferme pourrait accueillir jusqu'à 4 associé.es (en incluant une partie hébergement et restauration déjà existante sur place). A plusieurs, la ferme pourrait être maintenue, améliorée et développée.</p> <p>Actuellement, la ferme est diversifiée :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Arboriculture : pommes, poires, abricots, prunes - Élevage ovin allaitant - Élevage de volailles de chair - Cultures fourragères et céréalières pour la consommation des élevages - Ateliers de transformation pour les fruits et la viande <p>Avant la retraite de son associé, la ferme pratiquait également de l'élevage caprin.</p>
Localisation	La ferme est située à Lapalud (84, Vaucluse), dans la Vallée du Rhône. A proximité : Montélimar (25km), Orange (25km). A 10km de la sortie d'autoroute A7.
Mise à disposition de l'atelier Arboriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Arbres : 3ha de pommiers (11 variétés), 1,2ha de poiriers (2 variétés), 3000m² de pruniers (plusieurs variétés), 2000m² d'abricotiers (plusieurs variétés) • Tout le matériel nécessaire pour la taille et la récolte : tracteur fruitier, équipement pour le travail du sol, atomiseur, une passerelle de taille et de récolte, matériel d'aspersion, pallox de stockage, élévateur, chambre froide • Atelier de transformation permettant de concevoir jus de fruits, nectars, purée, coulis, confiture : vide-pallox avec tapis de tri, broyeur à fruits, presse à paquet de 30 tonnes, un pasteurisateur, cuves de stockage de jus, brûleurs et casseroles pour les confitures.... • Modalités de mise à disposition : location du matériel, du labo et d'une partie de la chambre froide (300m³ en tout). 250€/mois. • Participation aux frais d'électricité suivant consommation de l'arrosage et de la chambre froide. • Participation aux frais divers sur le matériel (réparation, gasoil, etc) à définir ensemble
Mise à disposition de l'atelier volaille de chair	<ul style="list-style-type: none"> • 10 bâtiments mobiles (Technigîte, plein air concept) de capacités différentes (7 de 9,5m², 3 de 20m²) et 1 bâtiment fixe de 16m². • 6000 volailles / an, 370 poussins toutes les 3 semaines, abattage d'un lot sur une durée de 3 semaines. Abattage à 13-15 semaines.

	<ul style="list-style-type: none"> • Surface autour des bâtiments entre 500 et 900m². • Alimentation : 15 % produit sur place (tritical, fèverole, pois). Achat du grain toutes les 4 semaines de Cizeron bio. • Abattoir : 10m², tout équipé • Atelier de transfo-conditionnement : 45m², équipement pour découpe et mise sous vide • Deux chambres froides de 5m² : une de réssuyage et stockage • Voiture de livraison frigorifique à partager (Berlingo) • En option, l'accueillant propose de mettre à disposition 5,8 ha de terres pour la production de céréales. Le matériel nécessaire est loué aux alentours et une partie du travail est faite à façon. • Chiffre d'affaire annuel : environ 130 000 euros • Location : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Abattoir + labo + matériel : 14 000€ / an ◦ Bâtiments mobiles : 3 000€/an ◦ Véhicule frigorifique : prise en charge de l'entretien ◦ Le restant du matériel reste à disposition et une participation aux frais divers (entretien, gasoil...etc) sera demandée. ◦ Frais Edf : 200€/mois
<p>Mise à disposition de l'atelier brebis viande</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Description : troupeau de 80 mères de brebis allaitantes, un bélier. Race : majoritairement des Rouges du Roussillon, quelques Manech têtes rousses. • Matériel : un tunnel bergerie de 180m², un tunnel de stockage en dur de 40m², tunnel de stockage à foin de 160m² • Prairie + parcours : 17ha de foin et luzerne. Mise à disposition du matériel de fenaison. • Production de viande : environ 60 agneaux en 2024

	<ul style="list-style-type: none"> • Chiffre d'affaire : environ 15 000 euros. • Coût de mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"> - Bergerie + tunnel de stockage : 100€/mois - Labo de découpe et conditionnement : 90€/utilisation - Voiture frigorifique : prise en charge de l'entretien - Matériel de fenaison, bétailière...etc : participation aux frais et réparation - Si arrosage : participation aux frais Edf
<p>Possibilité de créer deux autres ateliers</p>	<p>Possibilité de créer un atelier maraîchage complémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surface disponible : 1,5ha répartis sur différentes parcelles séparées par des haies + présence de fruitiers • Irrigation / arrosage : forage et aspersion <p>Possibilité de créer atelier brebis lait</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un atelier de transformation laitière tout équipé sur la ferme pour faire du fromage lactique (pas de yaourt, pas de pâte pressée). Possibilité de rajouter une extension pour ces productions. • Possibilité de mettre à disposition un troupeau de 24 têtes. • Terres pour parcours
<p>Différents scenario possibles</p>	<p>Différentes possibilités de reprise par le ou les testeurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Fruits 2. Fruits + maraîchage 3. Volailles 4. Volailles + maraîchage 5. Brebis 6. Brebis + maraîchage 7. Volailles + brebis

Accès à l'eau	Forage
Irrigation	Deux pompes, aspersion
Stockage	Une grande chambre froide de 300m3 à partager entre les différents ateliers.
Contreparties pour le foncier et le matériel	Mise à disposition gratuite pour la terre (commodat) Pour le matériel : une participation aux frais et à l'entretien / réparation sera demandée (voir les parties précédentes).
Commercialisation	L'accueillant travaille actuellement avec 3 magasins de producteurs : <ul style="list-style-type: none"> • Nyons (tous les produits transformés + fruits frais) • Bagnol-sur-Cèze (toute sa production) • Orange (viande d'agneaux, fruits frais) L'accueillant fait aussi le fait le marché de St Paul et y vend toute sa production. Pour la volaille, il vend à la Biocoop de Bollène, à l'épicerie Laurent à Valréas, et à la Biocoop de Vaison. A noter : présences de 3 grossistes à proximité » (Loriol, Carpentras et Cavaillon) pour les fruits et légumes
Opportunités de diversification	Présence de gîte sur place : gîte, chambre d'hôte, table d'hôte Il peut être discuté la possibilité de reprendre cette activité (mais cette possibilité ne constitue pas le cœur de cet appel à candidatures).
Perspectives	A l'issue du test (de 1 à 3 ans, contrat CAPE et commodat de 1 an renouvelable 2 fois), sous réserve du bon déroulement de celui-ci, l'accueillant souhaite que cela débouche sur la poursuite d'un travail en commun sur la ferme, soit dans le cadre d'une association soit sous la forme d'une cohabitation de plusieurs entreprises agricoles pratiquant l'entraide et mutualisant du matériel.